

Un assistant dopé à l'IA pour réduire la charge administrative et mentale des praticiens

Quelle est la genèse de ce projet ?

Thomas Savatier : Ce projet s'inscrit dans une dynamique d'amélioration des pratiques médicales. En 2024, lors du Salon Himss, j'ai découvert un outil d'intelligence artificielle développé par Nabla, spécialisé dans la génération automatique de comptes rendus médicaux à partir d'échanges verbaux entre médecins et patients. Ce qui m'a immédiatement convaincu, c'est la démonstration en direct : malgré un environnement bruyant, l'outil a su transcrire fidèlement les informations essentielles et les structurer. Dès mon retour, j'ai lancé des tests avec des médecins volontaires au sein de notre établissement.

Nous utilisons la reconnaissance vocale depuis 2018, ce qui a facilité l'adoption de cette nouvelle solution. Contrairement aux systèmes nécessitant une mise en forme des comptes rendus par les secrétaires médicales, cette technologie basée sur l'IA génère directement des documents structurés. Elle intègre notamment les antécédents, le motif de consultation, les observations médicales, les prochains rendez-vous du praticien...

Quels bénéfices constatez-vous aujourd'hui ?

T.S. : En matière de gain de temps, l'impact reste pour l'instant limité. L'outil fonctionne encore de manière déconnectée du dossier patient informatisé Hospilink d'aXigate, ce qui impose des étapes supplémentaires pour intégrer les comptes rendus. Cependant, grâce au financement de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous avons lancé une intégration complète dans notre DPI Hospilink, qui a été livrée en test en janvier. Une fois cette connexion en place, nous pourrions mesurer précisément les gains de temps pour les médecins. Sur le plan qualitatif, les praticiens rapportent déjà une réduction significative de leur charge mentale. L'outil agit comme un véritable assistant : il écoute, synthétise et propose un pré-compte rendu structuré, que le médecin peut relire et valider. Cette approche représente un soulagement, notamment pour les consultations longues ou complexes, comme en psychiatrie,

Le Centre hospitalier d'Arles déploie un outil de speech to text et une intelligence artificielle générative développés par Nabla, intégrés au flux de travail des soignants. Cette technologie transforme les échanges entre médecins et patients en comptes rendus structurés, réduisant la charge administrative et mentale des praticiens. Thomas Savatier, directeur des services numériques de l'établissement provençal membre des Hôpitaux de Provence, détaille les enjeux et les bénéfices de cette expérimentation.



Thomas Savatier, directeur des services numériques de l'établissement provençal membre des Hôpitaux de Provence.

où la rédaction des comptes rendus est particulièrement chronophage. Cet outil s'adapte aussi très bien aux consultations des paramédicaux.

De plus, cette structuration normalisée des informations améliore l'organisation des dossiers patients. Elle facilite également l'exploitation des données à des fins de recherche et permet d'identifier plus rapidement les patients répondant à certains critères médicaux spécifiques.

Comment les professionnels de santé de l'établissement appréhendent-ils cette solution ?

T.S. : – Les médecins ayant participé aux tests sont très réceptifs. En revanche, ceux qui ne l'ont pas encore expérimentée expriment certaines réticences, principalement liées à des changements dans leurs habitudes de travail. Certains craignent d'avoir à assumer seuls la production des comptes rendus, ce qui n'est pas l'objectif. Tout dépend des organisations actuelles : les secrétaires médicales continueront d'intervenir pour finaliser ou transmettre les documents aux patients et aux autres professionnels de santé.

Quelles sont les perspectives à plus long terme ?

T.S. : Nous envisageons d'aller au-delà de la simple transcription et d'étendre les capacités de l'outil à d'autres usages. Par exemple, nous travaillons avec l'éditeur pour que la technologie puisse proposer automatiquement des cotations d'actes médicaux, collecter et structurer certaines constantes d'un patient ou encore faciliter la prescription médicale à la voix. L'IA pourrait aussi être utilisée pour optimiser la gestion des rendez-vous et mieux anticiper les flux de patients dans nos services.

Nous avons également des ambitions pour notre futur bâtiment public-privé, qui ouvrira en 2026. L'objectif est d'y intégrer ces nouvelles technologies pour répondre à l'augmentation prévue des consultations et améliorer la fluidité du parcours patient. La remise en mains propres du compte rendu à la sortie du patient doit être la norme.

Enfin, nous restons prudents face à certaines IA plus autonomes, qui pourraient poser des défis en termes de fiabilité et de responsabilité médicale. Sans validation universitaire rigoureuse, il serait risqué de les déployer. L'IA doit rester un outil d'aide au service des soignants, mais elle ne peut en aucun cas se substituer à la validation humaine et à l'expertise médicale.

Propos recueillis par Pierre Derrouch